PRISE DE CONTRÔLE ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE EN NORMES IFRS

3 jours

INTÉGRER LES EFFETS DES OPÉRATIONS DE PÉRIMÈTRE DANS LES ÉTATS FINANCIERS

PROGRAMME DE LA FORMATION

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

› Rappel sur la détermination du périmètre de consolidation et les méthodes de consolidation
› Lien entre méthode de consolidation et traitement des variations de périmètre
Synthèse des niveaux de contrôle et des méthodes de consolidation
Cas pratique : passer des comptes individuels aux comptes consolidés

LE GOODWILL EN IFRS

› Full goodwill ou goodwill en quote-part : quelle différence ?
› Comptabilisation et suivi du goodwill dans le temps
Cas pratique : calcul du goodwill selon les 2 méthodes
Revue des acquisitions de groupes cotés

LA MÉTHODE DE L'ACQUISITION

› Principes de la norme IFRS 3
› Évaluation et comptabilisation des regroupements d'entreprises
› Revue des 5 étapes de la méthode de l'acquisition
› PPA (Purchase Price Allocation) : identification des actifs, passifs et passifs éventuels acquis
› Traitement des compléments de prix (earn out) et des garanties de passif
› Traitement des puts sur minoritaires
Illustration : traitement des relations préexistantes
Illustration : passif éventuel et actif éventuel
Cas pratique : comptabilisation des compléments de prix

LES ACQUISITIONS SUCCESSIVES

› Identifier les acquisitions qui entraînent la comptabilisation d'un goodwill
› Acquisitions de titres non consolidés et de titres en mise en équivalence
› Traitement des acquisitions par étape (step acquisition)
Cas pratique : acquisitions successives – Entreprise mise en équivalence
Cas pratique : acquisition par étapes - Entreprise intégrée globalement

LE TRAITEMENT DES CESSIONS

› Cessions entrainant la perte de contrôle ou la perte d'influence notable
› Cessions n'entrainant pas la perte de contrôle
Cas pratique : comptabilisation d'une cession avec perte de contrôle
Cas pratique : comptabilisation d'une cession sans perte de contrôle
Cas pratique : comptabilisation d'une cession d'une filiale en devises

AUTRES OPÉRATIONS DE PÉRIMÈTRE

› Augmentation de capital, fusions et échanges de titres
Cas pratique : Comptabilisation d'une augmentation de capital
Cas pratique : Traitement d'une TUP

ACTIVITÉS CÉDÉES OU EN COURS DE CESSION (IFRS 5)

› Conditions d'application d'IFRS 5
› Impacts sur la présentation des états financiers
[Evaluer] Quiz : à quel moment les conditions d'IFRS 5 sont-elles remplies ?

OBJECTIFS

Identifier les regroupements d'entreprises pour appliquer la norme IFRS 3.
Traiter les variations de périmètre, les transactions avec les minoritaires, les augmentations de capital et les fusions.
Contrôler l'impact de ces opérations sur les états financiers consolidés.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une approche structurée en 3 jours : acquisition d'une démarche robuste pour analyser les effets sur le bilan, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie
Des exemples chiffrés issus de la pratique et d'états financiers publiés, cas pratiques avec schémas comptables, quiz et échanges
Accompagnement post-formation : apports documentaires et module e-learning pour approfondir les connaissances après la session

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Directeurs et contrôleurs financiers, responsables financiers, consolidation et comptabilité, consolideurs, experts comptables, commissaires aux comptes
Il est recommandé de maîtriser les principes et méthodes de l'élaboration des comptes consolidés ou d'avoir suivi la formation « Techniques de consolidation en IFRS – Principes et méthodes »

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Avant : quiz d'auto-évaluation Pendant la session : chaque point abordé est accompagné d'exemples chiffrés issus de situations réelles et d'états financiers publiés. Les cas pratiques (incluant les schémas comptables), quiz interactifs et échanges en cours de séance permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances. Après : apports documentaires et module e-learning. L'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

2 750 € HT - Réf : CTA-FHCVPE

Validité : 30 juin 2027

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
du 23 au 25 septembre 2026
du 14 au 16 décembre 2026
du 17 au 19 mars 2027
du 23 au 25 juin 2027
du 22 au 24 septembre 2027
du 13 au 15 décembre 2027

BULLETIN D'INSCRIPTION

GERESO SAS - 38 rue de la Teillaie
CS 81826 - 72018 LE MANS Cedex 2
Tél. 02 43 23 09 09 - Fax 02 43 23 77 07
formation@gereso.fr - www.gereso.com

Participant(e)

☐ Mme ☐ M. Nom .....

Prénom .....

Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe) .....

Tél. mobile (pour infos de dernière minute) .....

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

.....

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu .....

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

☐ Accès e-ressources* ☐ Veille juridique* ☐ Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s)) .....

Entreprise / Établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

Téléphone ..... Fax .....

N°d'identification (TVA intracommunautaire) .....

Code APE / NAF ..... N° Siret |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Responsable de l'inscription

☐ Mme ☐ M. Nom ..... Prénom .....

Service/Fonction .....

Tél. (ligne directe) ..... E-mail .....

Facturation/Règlement

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :**

À l'attention de ☐ Mme ☐ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser .....

.....

.....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

☐ OUI ☐ NON

Si OUI, numéro : .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

☐ CPF ☐ Entreprise ☐ OPCO

☐ **FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :**

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur *www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv*

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr
** Les options "accès aux e-ressources pédagogiques" et "veille juridique", proposées en option en complément de la formation, sont renouvelables annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.*